La statue de la "Loreleï" sera bien installée sur la place St-Léger, mais pas avant la rentrée



C'est lors de l'exposition en centre-ville l'été 2017 que l'idée d'acquérir la sculpture de Livio Benedetti a germé. ArchivesDL

La volonté est clairement affichée par la Ville de Chambéry d'avoir une expo "signature" grandeur nature dans la ville tous les deux ans. L'été 2017, ce sont les sculpturales statues en bronze du regretté artiste Livio Benedetti, sculpteur d'origine italienne mais Savoyard de cœur, décédé en 2013, qui avaient fait forte impression dans les rues du centre-ville.

Parmi les œuvres exposées,

l'une, en particulier, avait retenu l'attention de la ville et du public. La "Lorelei", sculpture de bronze représentant un personnage aux lignes arrondies, était assise au bord de la fontaine de la Place Saint-Léger, comme un "mariage parfait". L'effet en a conquis plus d'un. Le succès a été tel que la ville a décidé de l'acheter et, ainsi, accroître son patrimoine culturel intra-muros.

Une cagnotte participative a

été ouverte sur le site de Dartagnans à la rentrée 2018, à laquelle les Chambériens étaient invités à participer. Sur l'objectif de 35 000 €, un peu plus de 22 000 € ont été récoltés en l'espace de quatre mois, facilitant ainsi l'achat de l'œuvre. La Ville, agréablement surprise par le montant récolté grâce à la cagnotte, a complété la somme manquante. L'œuvre a été commandée. Mais la sculpture n'est pas encore fabriquée.

La "Lorelei" acquise par la Ville est encore en cours de fabrication

La statue qui sera installée place St Léger ne sera pas exactement la même qu'en 2017, ce sera une reproduction fabriquée dans le même moule. Patience donc, son retour à Chambéry ne saurait tarder.

La "Lorelei" fera son apparition définitivement sur la place Saint-Léger à l'occasion des journées du patrimoine se déroulant le week-end du 21 et 22 septembre prochain.

Elle cohabitera finalement dans les rues de la cité ducale avec les sculptures de Laurence Jenkell jusqu'à ce que les bonbons soient remballés avec précaution, le 30 septembre.